



**HAL**  
open science

## Remarques sur les sépultures de la nécropole protohistorique de Genainville (Val-d'Oise)

Georges Jolly

► **To cite this version:**

Georges Jolly. Remarques sur les sépultures de la nécropole protohistorique de Genainville (Val-d'Oise). Revue archéologique de Picardie, 1983, Les Celtes dans le nord du bassin parisien. Actes du Ve colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, 1, pp.39-40. 10.3406/pica.1983.2983 . hal-02534399

**HAL Id: hal-02534399**

**<https://hal.science/hal-02534399>**

Submitted on 8 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# REMARQUES SUR LES SEPULTURES DE LA NECROPOLE PROTOHISTORIQUE DE GENAINVILLE (VAL D'OISE)

par le docteur Georges JOLLY \*

L'étude de cette nécropole, en cours de fouille, permet de faire, d'ores et déjà, quelques remarques d'ordre général.

La profondeur des sépultures mesurée par rapport au seuil de la voie dallée gallo-romaine varie de 0 m 60 à 1 m 40. Cette différence de profondeur s'expliquerait, en partie, par un pendage de la couche d'ensevelissement. Les squelettes les plus profonds sont à l'angle nord-est de la zone fouillée.

Le niveau de la nappe phréatique, plus élevé que la plupart des squelettes, était évidemment plus bas à l'époque de l'ensevelissement. Il a dû s'élever du fait du comblement de la vallée.

L'orientation des squelettes présente une grande variabilité. Il y a une prédominance sud : tête au sud, pieds au nord, le mort regardant pour ainsi dire le nord.

A Pernant, qui daterait de la phase initiale de La Tène I la prédominance est ouest-nord-ouest. Pour les nécropoles laténiennes de la Slovaquie du sud-ouest, on retrouve l'orientation sud.

La situation des squelettes par rapport aux gros blocs de grès existant dans la couche d'ensevelissement est à noter : le squelette numéro 3, situé à une profondeur de 1 m 20, a les membres inférieurs décalés vers la droite en raison, semble-t-il, de la présence d'un énorme bloc de grès. Le squelette numéro 5, situé à la même profondeur, a les fémurs décalés vers la droite et les jambes qui reposent sur un gros grès. Par contre, le squelette numéro 9, situé à une profondeur de 0 m 70, avait au-dessus de lui un amas de blocs de grès de forte taille, séparés de lui par d'autres blocs de calcaire plus petits et par une couche d'argile brune.

La situation relative de certains squelettes est également remarquable. Pour enterrer le squelette numéro 2, orienté ouest-est, on a entamé la sépulture du numéro 4, orientée sud-nord, et détruit le bassin de celui-ci à la place duquel sont venus se placer les pieds du numéro 2.

On peut penser que rien ne signalait l'existence des tombes, une fois celles-ci refermées.

Le squelette numéro 17 orienté sud-est-nord-ouest, est placé obliquement au dessus des numéros 15 et 16 qui regardent tous deux vers le nord ; pour l'ensevelir, on a retourné le membre inférieur gauche du numéro 16, au niveau du genou, en le repliant à contre sens sur le corps, le pied se retrouvant sur le bassin ; ceci a été fait alors que les différents éléments du membre inférieur étaient encore reliés par des ligaments puisque ces éléments sont restés en connexion anatomique.

La position d'ensevelissement est le *décutitus* dorsal à l'exception du squelette d'enfant numéro 7 qui est couché sur le côté gauche en position légèrement fléchie. Le squelette numéro 14 de la femme aux boucles d'oreille a une position particulière ; sur le dos, tête reposant sur le côté droit, membre supérieur droit le long du corps, main en pronation, membre supérieur gauche plié, la main en pronation reposant sur le bassin, membres inférieurs reposant sur le côté droit, cuisses et genoux fléchis.

La position de la tête est parfois particulière. Il en est ainsi pour le numéro 0 où elle est fortement renversée en arrière et pour le numéro 5 où elle repose sur le trou occipital. Certaines anomalies de position des vertèbres nous ont particulièrement intrigués. La tête du numéro 0 est tellement défléchie que les vertèbres cervicales se sont ouvertes en éventail en se désolidarisant partiellement. Pour le squelette numéro 2, il n'y a pas de trace des trois premières vertèbres cervicales, la quatrième a été retrouvée dans l'arc formé par le corps de la mandibule. Pour le squelette numéro 3, la première vertèbre cervicale a été retrouvée à mi-distance des angles de la mandibule. La deuxième vertèbre cervicale, l'axis, reconnaissable à son apophyse en forme de dent, est apparente sur le bloc tête-cou, en vue latérale gauche en arrière de la branche montante de la mandibule ; elle a en arrière d'elle la quatrième vertèbre cervicale. La troisième vertèbre cervicale a été retrouvée dans l'arc du corps de la mandibule. De plus une autre vertèbre cervicale est curieusement cassée en deux, selon le plan de symétrie.

\* 1, rue Montera 75012 PARIS

Le bloc de terre situé au dessous du crâne du squelette numéro 4 a apporté de grandes surprises lors de son nettoyage. Ce bloc avait été, avant tout nettoyage, soumis à un examen au scanner mais cet examen n'avait rien apporté, étant donné que la terre et l'os ont la même densité radiologique. A la partie supérieure du bloc, est visible le trou occipital séparé du reste de la base du crâne ; il est conservé dans ses trois-quarts antérieurs, son quart postérieur manque, il semble avoir été cassé par une vertèbre située sur un plan sous-jacent. Cette vertèbre est l'axis, la deuxième vertèbre cervicale, mais elle a son apophyse odontoïde et sa face supérieure dirigée vers le bas ; elle a donc pivoté de 180° autour de son axe de symétrie. De plus cette apophyse odontoïde n'est pas dirigée vers l'avant mais vers la droite autour de l'axe de la moelle. L'atlas, première vertèbre cervicale, se trouve en dessous de la partie antérieure du pourtour du trou occipital, sur un plan inférieur à celui de l'axis. Elle a sa face supérieure orientée vers le bas et a donc pivoté de 180° autour de son axe de symétrie. De plus sa face antérieure regarde, elle aussi, vers la droite ; elle a donc également pivoté de 90° autour de l'axe de symétrie de la moelle. Si l'atlas et l'axis ont entre eux des rapports encore compréhensibles, l'un, l'atlas étant décalé vers l'avant par rapport au second, par contre l'ensemble des deux vertèbres avec leur face supérieure dirigée vers le bas a des rapports aberrants avec la base du crâne. A ce bloc de terre adhère un fragment de l'écaille de l'occipital permettant de le raccorder au reste du crâne ; ajoutons que des fragments de bois carbonisés se trouvent inclus dans ce bloc. Il a été conservé avec la terre, unissant le pourtour du trou occipital et les deux premières vertèbres cervicales.

Même désordre en ce qui concerne les premières vertèbres cervicales du squelette numéro 9. L'atlas, la première vertèbre cervicale, est dans un plan transversal perpendiculaire à celui du trou occipital ; on pourrait penser qu'il suffirait, pour la remettre en place, de la faire basculer vers l'avant, mais sa face supérieure regarde vers l'arrière, si bien qu'il faudrait, auparavant, la faire pivoter de 180° autour de son axe de symétrie. En avant de l'atlas, accolée à sa face inférieure, se trouve la troisième vertèbre cervicale. L'axis, la deuxième vertèbre cervicale, a été retrouvée dans l'arc formé par le corps de la mandibule.

Pour le squelette numéro 12, c'est, cette fois, au niveau des vertèbres dorsales que l'on observe un certain désordre à vrai dire moins important.

Nous ne pouvons fournir aucune explication de ces faits. Peut-on émettre, pour expliquer l'anarchie des premières vertèbres cervicales que l'on n'observe que sur certains squelettes, l'hypothèse d'un rite d'enlèvement de la tête un certain temps après l'ensevelissement, suivi d'une reposition ? Nous voudrions, à cette occasion, insister sur la minutie avec laquelle doivent être fouillés les squelettes. Nous y reviendrons.

En ce qui concerne les membres supérieurs, pour le squelette numéro 12, il faut noter leur position très particulière : ils sont relevés à partir des coudes, avec un bracelet à l'avant bras gauche.

Les membres inférieurs sont croisés au niveau des tibias pour les trois squelettes. Pour les numéros 0 et

18, c'est la jambe droite qui est au-dessus. Pour le 9, c'est la jambe gauche. Les tibias sont croisés au niveau des chevilles pour le 15, le pied gauche étant au-dessus.

En ce qui concerne la paléopathologie, un fragment de crâne de l'enfant numéro 1 présente un trou de forme ovalaire de 5 mm sur 6, creusé aux dépens de la table externe de l'os, ne perforant pas la table interne qui est épaissie à ce niveau. L'examen radiographique du fragment montre une condensation osseuse cernant la perte de substance. Il s'agit vraisemblablement d'un abcès de l'os n'ayant pas causé la mort. L'hypothèse la plus probable est celle d'une ostéite staphylococcique.

L'environnement des squelettes est pauvre. Si l'on met à part les deux sépultures d'enfant numéros 8 et 13 qui ont fait l'objet de construction de tombes, pour les autres sépultures, les limites de la fosse sont des plus imprécises : parfois quelques pierres placées de chant. On a noté la présence constante de bois calciné autour de la tête.

En ce qui concerne l'étude anthropologique nous sommes frappés par le petit nombre d'éléments masculins : un seul homme adulte, le grand nombre d'enfants (9 sur 19 squelettes).

Il est difficile de tirer une conclusion provisoire de cette étude. Nous voudrions, par contre, insister sur les conditions de fouille. Elles s'avèrent ici particulièrement délicates. Le principe demeure celui de toute fouille : par plans horizontaux, en prenant des notes, et en dressant des schémas à divers niveaux. Les fouilles intéressent à la fois le squelette et l'environnement proche. Les dessins s'avèrent plus utiles que les photographies : pour chaque os, il faut préciser soigneusement sa position dans l'espace, ses connexions.

Le moulage a l'intérêt d'offrir une image fidèle de la surface que l'on peut faire figurer dans un musée, mais il dissimule les plans profonds. On pourrait envisager pour certains squelettes, en particulier ceux d'enfants, l'enlèvement en bloc, l'étude au laboratoire. Nous avons souvent procédé à des enlèvements en bloc de certaines parties : tête et vertèbres cervicales, bassin, mains, pieds pour les disséquer ensuite de façon minutieuse. Certaines mesures anthropologiques peuvent être prises *in situ*, d'autres avant le nettoyage. On peut faire des prélèvements de terre à différents niveaux.

Il paraît, au total, utile qu'une personne initiée à l'anthropologie soit associée à ce type de fouilles. Il nous paraît également indispensable chaque fois que l'on avance un argument anthropologique de donner ses références, les mesures ou caractères permettant de vérifier cet argument.

Nous citerons pour terminer Pavel SANKOT dans les *Rites funéraires des nécropoles laténiennes en Champagne* : «A l'exception de Pernant, l'estimation du sexe et de l'âge n'a été faite que par des archéologues, ou manque même totalement. Nous ne tenons compte qu'exceptionnellement des indications fournies par les non-spécialistes et nous les plaçons toujours entre parenthèses».